

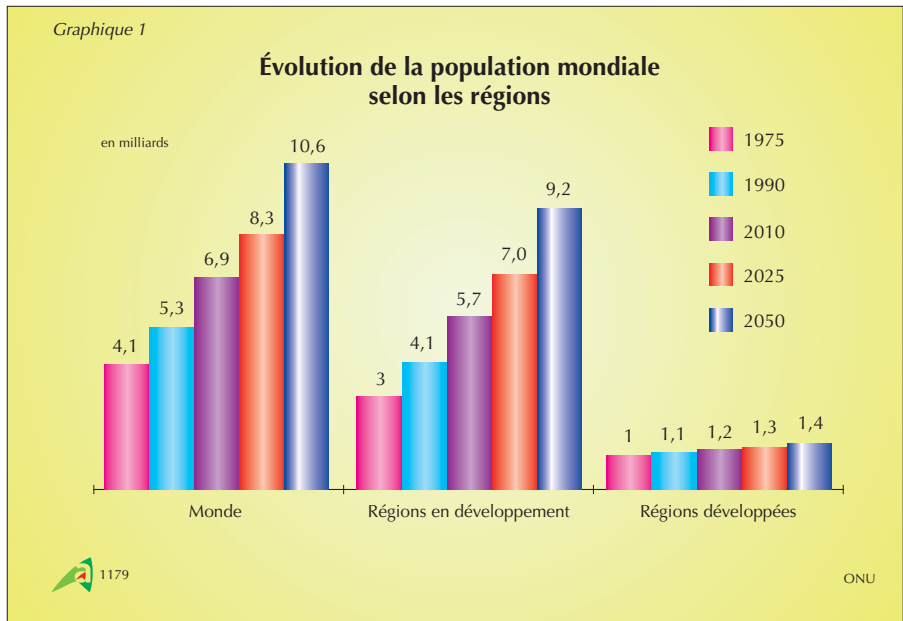


G20 agricole

Une avancée à concrétiser

Après plusieurs mois de négociations entre des ministres de l'Agriculture de sensibilité différente, la Conférence ministérielle – le G20 agricole – présidée par Bruno Le Maire, est parvenue les 22 et 23 juin 2011 à Paris à s'entendre sur un plan d'action qui sera soumis au Sommet du G20 à Cannes les 3 et 4 novembre 2011. Pour la première fois, cette enceinte internationale a positionné l'agriculture à sa juste place stratégique.

Ces dernières années, la sécurité alimentaire de la population mondiale s'est dégradée à un niveau alarmant. Les marchés des matières premières agricoles, notamment des céréales, ont ainsi fait l'objet de fortes tensions, se traduisant par des crises profondes, voire des émeutes de la faim. Les causes sont multiples : incidences du changement climatique avec pour conséquence des récoltes insuffisantes ou très irrégulières, réactions désordonnées des Etats face au risque de pénuries, l'accentuation de la volatilité des prix par des comportements spéculatifs d'opérateurs financiers non agricoles, insuffisance des réserves stratégiques, faible encouragement de la production agricole par les politiques agricoles, achats agressifs de millions d'hectares cultivables... Pour nourrir une population mondiale qui devrait dépasser 9 milliards d'habitants en 2050, la production agricole devrait, selon certaines estimations, augmenter de 70% au niveau mondial et



de près de 100 % dans les pays en développement (cf graphique 1).

Face à cette situation, le Président de la République a proposé au G20 à Séoul⁽¹⁾, en novembre 2010, de traiter de la volatilité des marchés des produits alimentaires.

Les difficultés auxquelles les agriculteurs de la planète doivent faire face ne se résument pas seulement à l'instabilité des prix mondiaux et aux sujets traités par les instances du G20. Toutefois les conclusions du G20 agricole présentent une avancée à plusieurs titres. En effet, une base politique et technique de dialogue a été construite ; des orientations relativement claires ont été définies et assorties de programmes opérationnels ; le rôle des organisations internationales, en particulier de la FAO, a été valorisé.

Le plan d'action des ministres de l'Agriculture

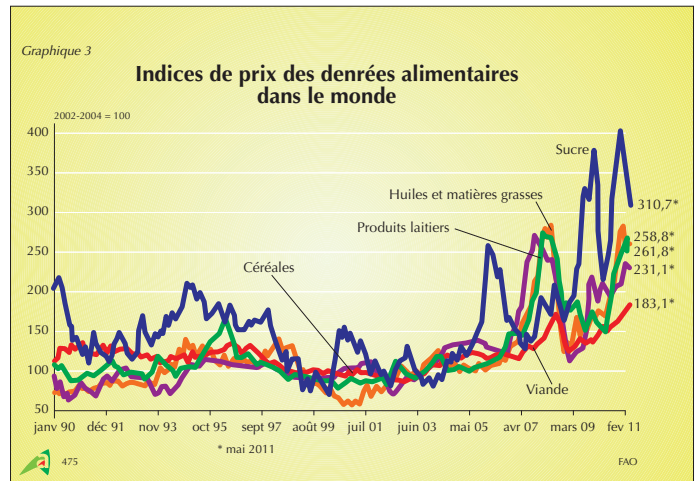
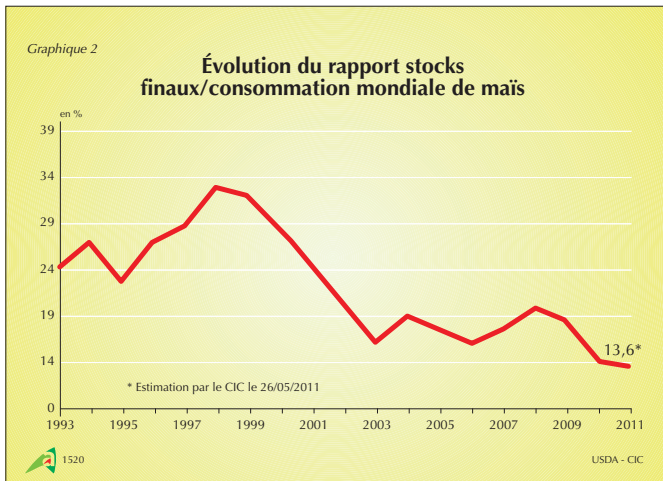
La Déclaration réaffirme en introduction «le droit de chaque être humain à avoir accès à une nourriture saine, suffisante et

nutritive» et «souligne la nécessité d'augmenter la production agricole et la productivité selon une approche durable». Elle repose sur cinq objectifs prioritaires.

Augmenter la production et la productivité agricoles

Pour répondre au défi d'une demande croissante, les ministres se sont engagés «à mettre en œuvre une large palette d'actions pour stimuler la croissance agricole» «en faveur des femmes et des jeunes, notamment dans les pays en voie de développement». En particulier, «une initiative internationale de recherche pour l'amélioration du blé» a été lancée à

1. Le G20 a été créé en 1999 à la suite de la crise asiatique de 1997/1998. Il ne s'agit pas d'une organisation internationale disposant d'un Secrétariat permanent mais d'une structure de concertation, principalement entre chefs d'Etat et ministres des Finances. Il a été réactivé à la suite de la crise économique et financière actuelle et se trouve présidé par la France de novembre 2010 à novembre 2011. Il regroupe les membres du G8, les puissances émergentes (Brésil, Chine, Inde...) et l'Union européenne.



Mexico, du 5 au 9 septembre 2011, pour valoriser et en coordonner les travaux nationaux de recherche. Une démarche analogue sera initiée pour le riz. Le G20 agricole et la FAO proposent aussi d'accroître les rendements agricoles selon des voies diverses (investissements, recherche...) (cf graphique 2).

Améliorer l'information et la transparence des marchés

Afin de prendre les mesures les plus adéquates contre les excès de la volatilité, les ministres ont reconnu l'importance de disposer d'informations exactes et transparentes au bon moment. Les pays réticents à communiquer leurs données sur les stocks (Chine, Inde...) ont finalement accepté de s'engager dans un système de connaissance des marchés : AMIS, le «*Système d'information sur les marchés agricoles*», sera mis en œuvre pour «*améliorer la qualité, la ponctualité et la comparabilité des données sur les marchés agricoles (production, consommation, stocks)*». Par ailleurs, un réseau volontaire de suivi et de prévision de la production reposant sur des données satellites sera initié.

Accroître la coordination politique internationale

Parmi les facteurs à l'origine de la volatilité des prix agricoles, se trouve l'état des stocks mondiaux. Depuis plusieurs années, leur niveau est très bas. En dépit de leur remontée durant l'année 2009, les perspectives restent peu optimistes quant à leur reconstitution.

Une gouvernance mondiale forte est indispensable pour améliorer la sécurité alimentaire mondiale. «*La coordination internationale entre les hauts responsables des politiques agricoles*» sera améliorée – dans le cadre du «*Forum de réaction rapide*» – pour «*agir rapidement et prévenir ou atténuer les crises mondiales des prix alimentaires*». Ce Forum entretiendra des liens étroits avec le Comité de sécurité alimentaire (CSA) de la FAO.

Les ministres se sont par ailleurs engagés à faire disparaître les restrictions à l'exportation destinées à l'aide alimentaire.

Réduire les effets de la volatilité des prix pour les pays les plus vulnérables

Pour gérer le risque ou atténuer l'impact négatif de la volatilité des prix alimentaires dans les pays développés et en développement, le Plan d'action demande au Programme alimentaire mondial (PAM) de tester la mise en place de réserves alimentaires d'urgence, complémentaire aux réserves alimentaires existantes. Les ministres encouragent par ailleurs l'accès à des outils de gestion des risques pour les gouvernements, les communautés et les producteurs (cf graphique 3).

Réguler les marchés financiers

Des prises de position non encadrées des opérateurs non commerciaux sur les marchés financiers liées aux marchés physiques des matières premières agricoles («*marchés des produits dérivés*»), peuvent se traduire par des fluctuations de prix

préjudiciables, soit pour les producteurs, soit pour les utilisateurs (cf graphique 4). Les ministres de l'Agriculture «*reconnaissent que des marchés financiers agricoles régulés de façon appropriée et transparente sont effectivement essentiels au bon fonctionnement des marchés physiques*». Ils encouragent les ministres des Finances à poursuivre leurs travaux.

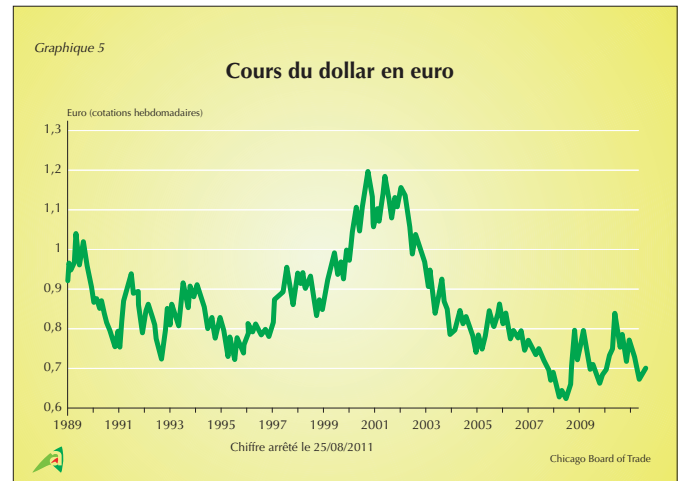
Si le plan d'action des ministres de l'Agriculture du G20 constitue un progrès indéniable, il importe toutefois de rester vigilant, pour qu'il se traduise par des décisions opérationnelles dans les enceintes internationales appropriées et par des applications concrètes au niveau interne dans chacun des Etats.

La volatilité des taux de change des devises est par ailleurs ancienne, les taux de change fixes ayant été officiellement abandonnés en 1976 (Accords de la Jamaïque). Les fluctuations des monnaies n'ont depuis cessé de s'amplifier. Le taux de change dollar/euro en particulier, ayant un impact sur la formation des prix des matières premières, le G20 a lancé des travaux préliminaires, notamment concernant un code de bonne conduite pour faire face aux flux de capitaux déstabilisateurs (cf graphique 5).

L'expression de la société civile

L'engagement mondial des agriculteurs

Réunis les 16 et 17 juin, sur l'invitation de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs, 240 responsables, représentant 120 organi-



sations agricoles de 75 pays, ont interpellé les ministres de l'Agriculture et les chefs d'Etat et de Gouvernement composant le G20 :

- pour rappeler que la mission première de l'agriculture est de nourrir les populations et que le défi alimentaire du XXI^e siècle exige un accroissement quantitatif et qualitatif de la production agricole,
- pour souligner la nécessité de la transparence et de la connaissance des marchés et des stocks,
- pour encourager les organisations internationales à fixer des règles de marché et de prises de position sur les matières premières,
- pour inciter à la mise en place et au développement de politiques agricoles régionales, locales et nationales en concertation avec les organisations agricoles et paysannes représentatives,
- pour limiter la disparition du foncier utilisé en agriculture, l'appropriation transnationale des terres productives et veiller au maintien de l'accès au foncier par les agriculteurs.

La communauté agricole internationale a réaffirmé le caractère spécifique et prioritaire que doit représenter l'agriculture au regard de l'impératif de la sécurité alimentaire.

L'engagement de la société civile française

Après plusieurs mois de travaux, le Conseil économique, social et environnemental français (CESE) a adopté, le mardi

6 septembre 2011 à la quasi unanimité (192 voix pour et 6 abstentions), l'avis « *Au cœur du G20 : une nouvelle dynamique pour le progrès économique, social et environnemental* », présenté par Guy Vasseur, groupe de l'agriculture et Bernard Guirkingner, groupe des personnalités qualifiées.

Dans le contexte de la crise économique et financière internationale, le CESE affirme que la croissance économique doit être au service des femmes et des hommes et que les décideurs politiques doivent reprendre la conduite de la mondialisation, en passant d'un G20 de crise à un G20 de construction. Dans ce but, il formule plusieurs propositions globales : revaloriser le rôle de la FAO, de l'Organisation internationale du travail, de l'Organisation mondiale de la santé ; rendre la parole de l'Union européenne plus cohérente et plus crédible ; instaurer dans chaque pays, notamment dans les pays pauvres, un meilleur accès à la santé, à l'eau, au logement, à l'alimentation et à l'éducation ; respecter les engagements en faveur de l'aide publique au développement et instituer une taxe sur les transactions financières ; introduire plus de transparence sur les marchés des produits dérivés des matières premières et agricoles.

Le CESE réaffirme avec force que le droit à l'alimentation est inaliénable. Pour répondre au défi de nourrir plus de 9 milliards d'habitants en 2050, il demande la pérennisation du « G20 agricole » et propose :

- d'améliorer la connaissance et la transparence des marchés agricoles physiques,
- de constituer des réserves nationales stratégiques, complétées par un système de solidarité et de transfert entre pays exportateurs nets et pays structurellement déficitaires, afin de prévenir des crises alimentaires graves,
- de constituer des stocks de régulation pour limiter la forte volatilité des prix sur le marché intérieur.

En formulant ces propositions sur les enjeux du G20, le CESE a exprimé la volonté de la société civile d'intervenir dans le débat politique car les sujets inscrits à l'agenda du G20 concernent la vie quotidienne des salariés, des entrepreneurs, des agriculteurs, des consommateurs et des populations dans leur ensemble.

Daniel BIGOU

*Chambres d'agriculture France
Pôle Europe et action internationale*

Thierry Pouch

*Chambres d'agriculture France
Pôle Economie et politiques agricoles*